

5C Finance  
société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 20 Bd du 26ème R. I. - 54000 NANCY  
928 654 680 RCS NANCY

### **Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 22 octobre 2025**

Le 22 octobre 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Madame Tiffany OGER DASSULE, associée unique de la société 5C Finance, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 20 Bd du 26ème R. I., 54000 NANCY et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANCY sous le numéro 928 654 680, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour**

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

#### **Première décision**

L'associée unique décide de transférer le siège social du 20 Bd du 26ème R. I. 54000 NANCY au 15 rue Claudot 54000 NANCY, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 15 rue Claudot 54000 NANCY >>

Le reste de l'article est sans changement.

#### **Deuxième décision**

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Tiffany OGER DASSULE